



direction des travaux

service d'urbanisme

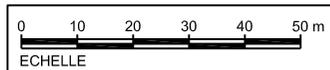
L a u s a n n e

# PLAN PARTIEL D'AFFECTATION AU LIEU DIT "LE DESERT"

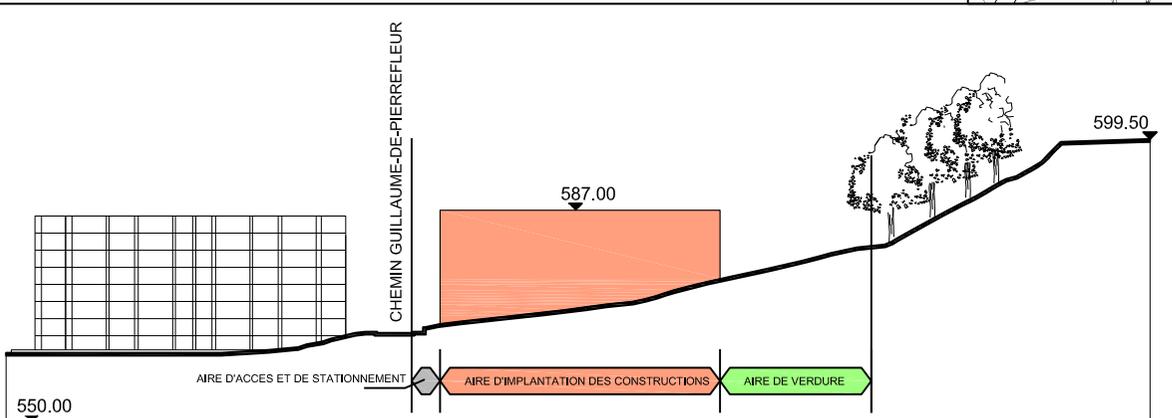
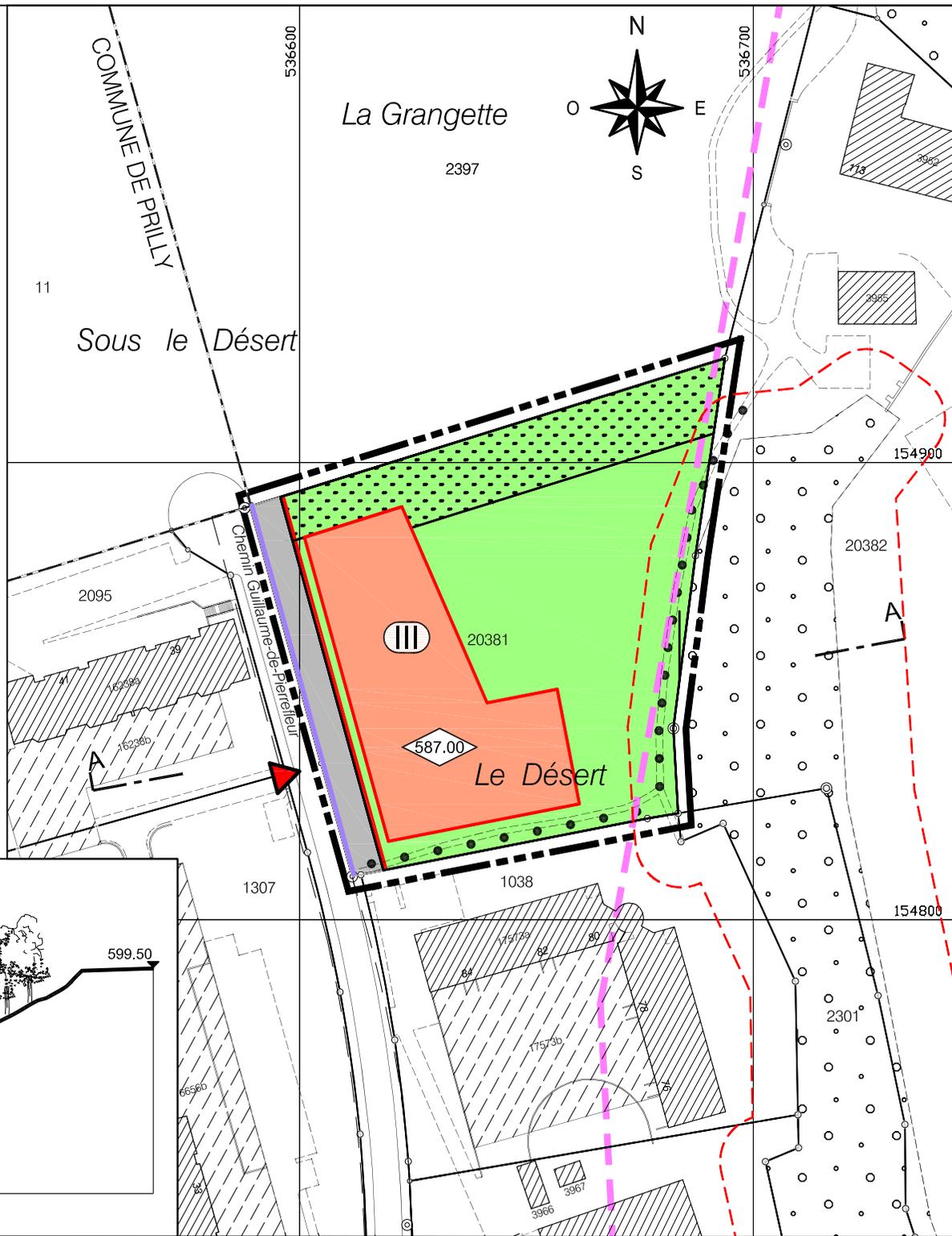
CONCERNANT LA PARCELLE N° 20381, DELIMITE PAR  
LE CHEMIN GUILLAUME-DE-PIERREFLEUR ET LES  
PARCELLES N° 2397, 20382 ET 1038

## LEGENDE

-  Limite du territoire communal
-  Périmètre du PPA, zone mixte d'habitation de forte densité - activités tertiaires
-  Limite nouvelle des constructions
-  Limite radiée des constructions
-  Limite d'implantation des constructions définie selon le relevé de l'aire forestière du 13.03.2006
-  Aire d'implantation des constructions
-  Aire de verdure
-  Aire de transition
-  Aire d'accès et de stationnement
-  Accès garage souterrain, emplacement à titre indicatif
-  Degré de sensibilité au bruit selon l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit du 15 décembre 1986 (OPB)
-  Cheminement piétonnier, emplacement à titre indicatif
-  Cote d'altitude maximale des constructions
-  Périmètre de limitation d'obstacle



OCTOBRE 2010



COUPE A.-A.